

PLU de Gragnague : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 18 août 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Gragnague (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 17 juillet 2023. Il délimite 97 zones, dont 20 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 18 août 2023.

- Le PLU de Gragnague s'applique dans sa version du 17 juillet 2023.
- Il délimite 97 zones : 20 urbaines (U), 8 à urbaniser (AU), 20 agricoles (A) et 49 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Gragnague occupe le rang 38 par le nombre de zones délimitées : 57 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 510 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Gragnague depuis 2013, pour 666 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	97 zones
Zones urbaines (U)	20 zones
Zones à urbaniser (AU)	8 zones
Zones agricoles (A)	20 zones
Zones naturelles (N)	49 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	GRAGNAGUE
Version du	17 juillet 2023
Partition GPU	DU_31228
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_31228/a8ccff5f8f24b630ad8df35d58357609/31228reglement_20230717.pdf

Les risques naturels et technologiques à Gragnague

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire JORETEX1000054245373
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/normal/JORETEX1000054245373
Risques majeurs recensés	18 reconnaissances
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	18 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 février 2026
Péril de la dernière reconnaissance	non datés et pas soumis à décision anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU i-PMU, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/gragnague-31228>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Gragnague : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Ua, Ub, Uc, Ud, Ui, Us
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU1, 1AU2, 1AU3, 1AU4, AU0, AUe, AUx, AUy

Situation administrative

Code INSEE	31228
Code postal	31380
Intercommunalité	CC des Coteaux du Girou
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	97 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	97 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	97 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Montastruc-la-Conseillère (4,0 km)	80 zones
Garidech (4,1 km)	57 zones
Saint-Marcel-Paulel (4,1 km)	44 zones
Montpitol (5,6 km)	27 zones
Gémil (6,1 km)	20 zones
Lapeyrouse-Fossat (6,2 km)	66 zones
Roquesérière (6,5 km)	38 zones
Saint-Pierre (7,1 km)	33 zones
Bazus (7,3 km)	24 zones
Verfeil (8,3 km)	76 zones
Paulhac (8,6 km)	40 zones
Gauré (8,7 km)	50 zones
Villariès (10,5 km)	54 zones
Montjoire (11,3 km)	72 zones
Castelmaurou (4,3 km)	106 zones
Rouffiac-Tolosan (5,2 km)	45 zones
Saint-Geniès-Bellevue (8,1 km)	42 zones
Montberon (8,3 km)	67 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/gragnague-31228>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.